



Inculpé ou plaignant

Par lea11

Bonjour j'ai été accusé de coups et blessure involontaires sur un accident de la route et je reçois un "avis de classement a victime" mentionnant que ma plainte a été classée. Sachant que je n'ai pas porté plainte, est-ce possible? Je ne comprends pas.

Par ailleurs mon assurance refuse de me répondre, je n'ai pas accès au dossier. Est-ce normal?

Par Nihilscio

Bonjour,

Je pense qu'il y a une erreur matérielle dans le courrier que vous avez reçu et qu'il faut lire que la plainte vous accusant de coups et blessures a été classée sans suite.

C'est plutôt l'auteur du courrier, le procureur j'imagine, qu'il faudrait interroger plutôt que votre assurance.

Par vivi2501

bonjour,

J'ai une amie qui a reçu un courrier de la médiathèque de sa ville, mardi dernier, l'informant qu'elle devait rendre dans les plus brefs délais quatre livres qu'elle avait soit-disant empruntés. L'une des bibliothécaires qu'elle a contactée mercredi, l'a rassurée, en lui disant que les quatre livres n'étaient pas sortis..Je pense que le but de ce courrier était d'inquiéter mon amie et de la stresser..